



MALLOUE

LE MOT DU MAIRE-DELEGUEE

Cette année 2016 qui s'achève a été une année décisive puisque les vingt communes de la Communauté de communes de Bény-Bocage ont fusionné pour créer la commune nouvelle de Soulevre en Bocage. De nombreuses réunions ont eu lieu afin de permettre la mise en place de cette grande commune qui engendre beaucoup de changements dans les organisations et les décisions. L'objectif restera malgré tout de défendre notre petite commune historique auprès de la commune nouvelle de Soulevre en Bocage et aussi de maintenir l'entretien des espaces verts, des haies, des routes, du patrimoine bâti de notre commune et principalement de notre église, inscrite aux monuments historiques, de plus en plus visitée et fortement appréciée par beaucoup de touristes.

Afin de pérenniser et renforcer les liens amicaux des habitants de Malloué, je vous convie à participer à la galette des rois prévue le dimanche 15 janvier 2017 à 14 h 30.

Dans l'attente, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2017.

Nathalie Desmaisons

Maire déléguée

VOS ÉLUS COMMUNAUX

Nathalie Desmaisons : Maire déléguée de Malloué

Serge Cholet : Adjoint au Maire déléguée de Malloué

René Guillouet, Jane Jordan, Catherine Derriant, Christian Gillette et Gaëtan Desmaisons : Conseillers communaux et municipaux.

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi 17h à 18h

Secrétaire : Sylvie LEGENTIL

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Tous les vendredis

Pensez à sortir les sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif la veille au soir ou très tôt le matin.

Il est interdit de déposer des ordures ménagères, recyclables ou encombrantes près des conteneurs à verres ou poubelles installés sur notre territoire.

Une commune propre, c'est l'affaire de tous !

ETAT-CIVIL

Reconnaissance antérieure

le 19/05/2016 de Delphine DESMAISONS et Sébastien BALLOT

Mariages

Elodie LOISEAU et Sébastien EDY le 02/04/2016

Décès

Roger CHANU le 19/12/2016

DOTATION LOCALE DE FONCTIONNEMENT

Une dotation locale de 6 000 € est attribuée par la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage à la commune déléguée de Malloué pour permettre certaines dépenses de fonctionnement.

Voici le détail des dépenses déjà réalisées :

Compte	Libellé	Réalisé 2016 au 10/12	Dotation 2016
60611	Eau et Assainissement	151.49	200.00
60612	Energie et électricité	473.62	500.00
60631	Fournitures d'entretien	13.60	100.00
60632	Fournitures de petit équipements	33.90	400.00
6064	Fournitures administratives	36.76	150.00
60	Achats	709.37	1550.00
615221	Entretien de bâtiments publics	54.00	450.00
615228	Entretien d'autres bâtiments	117.00	
615231	Entretiens de voiries	1094.40	2500.00
61	Services extérieurs	1265.40	2950.00
6257	Déplacements, missions et réceptions	911.19	900.00
6262	Frais de télécommunications	254.85	300.00
62	Autres services extérieurs	1166.04	1500.00
		3140.81	6000.00

Certaines dépenses prévues n'ont pas encore été mandatées, elles ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus. En effet, lors du conseil communal du 20 octobre 2016, Les conseillers communaux ont décidé l'achat de saturateur pour l'entretien des boiseries de la mairie et 10 tonnes de gravier pour l'encaissement des allées du cimetière après les travaux à l'église. Il a été également décidé l'achat de cire pour appliquer sur les bancs à la fin des travaux .

A cette occasion, nous invitons toutes les bonnes volontés à proposer leur aide pour la remise en état après travaux.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2016 OU EN COURS DE RÉALISATION

CIMETIÈRE

Réalisation d'un Espace cinéraire et arborisation pour un coût total de : 1 422 € TTC hors subvention,
Remplacement du portail et du portillon pour un coût total de : 2 910 € TTC hors subvention,

EGLISE

Réfection du sol en terre battue de l'église et réparation d'une fissure au niveau de la fenêtre de la sacristie de l'église pour un coût total de : 4420€ TTC hors subvention

Ces investissements ont été subventionnés par la DRAC et le conseil départemental à hauteur de 25% du prix HT.

DIVERS

Achat d'un nouveau drapeau des « Anciens Combattants de Malloué » pour un coût de 799 €TCC subventionné en partie par l'ONAC et le Conseil Régional.

PRÉVISION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR 2017 ET 2018 À L'ÉGLISE :

Il est prévu procéder au remplacement d'une fenêtre de la sacristie par un vitrail en 2017 puisque nous sommes en attente du retour de l'accord de la subvention par la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Suite au relevé des travaux à prévoir sur le bâti communal réalisé par la commune nouvelle en octobre dernier, le conseil communal envisage de proposer au conseil municipal de Soulevre en Bocage le programme de travaux suivants pour 2018 :

- Maçonnerie côté sud
- Réfection de la toiture et de la charpente comme indiqué par le technicien de la D.R.A.C.
- Electricité (à mettre aux normes)

TRAVAUX ROUTIERS 2017

Le conseil communal retient les travaux prévus et non réalisés en 2016 c'est-à-dire : VC n° 1 de l'église au Mesnil (voie n° 15).

DATE À RETENIR POUR 2017

- 15 janvier : Galette des rois
- 10 juin : Repas champêtre
- 19 novembre : Repas des aînés



PLAN LOCAL D'URBANISME

Lancé par la Communauté de communes en 2014, le Plan Local d'Urbanisme, repris par la commune de Soulevre en Bocage en arrive au stade de la cartographie des zones urbanisables. Une sélection de hameaux constructibles dans le futur P.L.U. a été réalisée par un Cabinet d'Etudes. Pour Malloué il est proposé que soient retenues des parcelles au « hameau Farin ». En ce qui concerne les autres hameaux, le village « le Pont » ne peut être retenu du fait de son classement en zone inondable et du fait du risque d'éboulement de roches. Le village de « la Ferme » n'est pas considéré comme hameau suffisamment densifié et ne possède pas de bouche à incendie dorénavant obligatoire pour toute nouvelle construction.

De plus certains bâtiments à caractère architectural ont fait l'objet d'un classement pour permettre un changement de destination. A l'issue de cette étude, une enquête publique aura lieu certainement au cours du second semestre 2017 et vous serez invités à venir consulter le dossier et y apporter vos observations si nécessaire.

EVÈNEMENTS 2016

Les habitants de Malloué ont été conviés à la **galette des Rois début janvier** et au **repas champêtre le 11 juin 2016**.

Le **11 Novembre** dernier c'est au nom du conseil communal de la commune déléguée de Malloué et en présence de Monsieur Léon FRANÇOISE, Président des Anciens Combattant et de Monsieur Claude MAUDUIT, membre de l'Association des

Anciens Combattants, que j'ai eu le plaisir de remettre à Monsieur René Louis, en tant que porte drapeau communal, un nouveau drapeau tout neuf.

En effet, le conseil communal de Malloué a souhaité procéder au remplacement du drapeau «Anciens Combattants Malloué» très ancien et surtout très usagé. A l'issue de cette petite réception, nous nous sommes dirigés vers l'église de Saint Martin des Besaces pour la cérémonie cantonale en présence de nombreux porte-drapeaux. Cette cérémonie est toujours très suivie, il est en effet très important de poursuivre et de pérenniser le devoir de mémoire.

Enfin le **20 novembre 2016** a eu lieu le **repas des aînés**, cette année au restaurant « Le Chapeau Rouge » à Guilberville.

